

## L'ANIA PREND ACTE DES PROPOSITIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ALIMENTATION INDUSTRIELLE

Paris, le  
26/09/2018

**L'ANIA a pris connaissance des propositions du rapport de la Commission d'enquête sur l'alimentation industrielle, telles que présentées ce jour à la presse.**

**L'ANIA s'étonne de la tonalité globale de ces propositions qui font le procès des industries alimentaires, sans prise en compte de tous les efforts actés depuis plus de dix ans et des engagements volontaires pris par les entreprises qui n'ont pas attendu ces propositions pour agir.**

Depuis plus de 10 ans, les entreprises alimentaires travaillent pour améliorer leur offre et proposer une alimentation toujours plus saine, sûre, durable. D'importants efforts ont été menés pour réduire les teneurs en sel (-20% au global), en sucres (-30%), en matières grasses, quand cela est pertinent... Ce travail se poursuit en concertation avec les pouvoirs publics.

Parce que les consommateurs attendent plus de naturalité, nous simplifions nos recettes avec des listes d'ingrédients plus courtes : suppression d'additifs alimentaires non indispensables, utilisation d'arômes naturels... Ce travail est en cours, et les entreprises alimentaires se sont engagées fortement en ce sens dans le cadre du Manifeste « 1000 jours pour manger mieux » publié en mai par l'ANIA.

L'ANIA salue certaines propositions qui vont dans le bon sens. Nous soutenons ainsi les actions visant à renforcer l'éducation à l'alimentation dès le plus jeune âge, ainsi que celles proposées pour améliorer la qualité des repas servis en restauration collective, en particulier les écoles et les hôpitaux.

*« On assiste à un procès en règle de l'alimentation industrielle. Ces attaques sont caricaturales. Aujourd'hui, je revendique et assume ouvertement notre mission. Nous sommes des « transformateurs », c'est notre métier, notre passion. Nous nous sommes toujours adaptés pour répondre aux nouveaux défis de la société, et en particulier aux attentes de nos consommateurs. Nous avons pris en compte les recommandations scientifiques. Les entreprises alimentaires sont dans un processus d'amélioration continue. Nous agissons, loin des déclarations intempestives. »,* souligne Richard Girardot, Président de l'ANIA.

---

*L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 39 syndicats métiers et 17 associations régionales, représentatives des 17 647 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 172 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 213 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.*

### Contacts presse

Pour l'ANIA :

Association Nationale des Industries Alimentaires, 9 boulevard Malesherbes, 75008 Paris

VFC RP – Valérie Langlois / vlanglois@vfcrcp.fr / +33 (0)1 47 57 67 77

VFC RP – Soumaya Lourguioui / slourguioui@vfcrcp.fr / +33(0)1 47 57 79 01

ANIA – Sarah Fornier / sfornier@ania.net